

Dictionnaire juridique anglais-français et français-anglais, par Fernand-Laurent, docteur en droit, avocat à la cour de Paris ; Georges Daumas, avocat à la cour de Paris et au barreau d'Angleterre

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Dictionnaire juridique anglais-français et français-anglais, par Fernand-Laurent, docteur en droit, avocat à la cour de Paris ; Georges Daumas, avocat à la cour de Paris et au barreau d'Angleterre

Auteur(s) : Fernand-Laurent

Autre(s) auteur(s) : Dumas, Georges

Adresse bibliographique : Bar-sur-Seine, impr. L. Goussard Paris, Rousseau et Cie, éditeurs, 4, rue Soufflot, et 13, rue Toullier, 1927. (12 décembre.) In-8, VI-227 p. [1154]